L'Egalité de Roubaix-Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 361.17) sont ouverts au public tous les jours, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures.

Camouflez vos lumières
Dans la nuit du 27 au 28 juillet la CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 21 h. 38 à 5 h. 26.

A TRAVERS LA VILLE

Encore deux qui n'aiment pas la police

Hier, vers 21 h. 20, les gardiens de la paix Chavatte et Lefebvre passant boulevard Gambetta, furent insultés par les nommés Julien Verbecke, 28 ans, journalier, rue Paul-Bert, cité Ste-Virginie, 19 et Florimond Bracaval, 32 ans, ébéniste, 38, rue d'Ath. Interpellés, le premier nommé mordit l'agent Chavatte au majeur droit après lui avoir arraché son baudrier. Après cet exploit les énergumènes prirent la fuite mais ils furent rejoints boulevard de Strasbourg. Le policier Lefebvre voulut appréhender Bracaval, celui-ci sur le point d'être pris arracha également le baudrier du policier puis il lui porta de violents coups de pied et de poing. Les perturbateurs s'éclipsèrent une fois de plus et allèrent se réfugier dans le débit de boissons de la rue de la Paix où ils furent arrêtés peu de temps après.

Verbecke et Bracaval ont été mis en état d'arrestation pour être déférés au Parquet de Lille sous l'inculpation d'outrages, rébellion et coups et blessures à agents dans l'exercice de leurs fonctions. D'autre part, les gardiens de la paix Chavatte et Lefebvre durent recevoir les soins de M. le docteur Delahousse qui déclara que leur état ne présentait aucun caractère de gravité.

En 1941

2.880 Colonies et Garderies de vacances ont reçu 455.000 enfants des villes.

Cette année il faut faire mieux encore ! Cela dépend de vous

PARTICIPEZ A LA
CROISADE de l'AIR PUR
en souscrivant dans tous les bureaux de poste des
BONS DE SOLIDARITÉ
SECOURS NATIONAL

Dégoûtant personnage

Georges Vanderspeigel, 20 ans, ouvrier agricole, rue du Capitaine-Picavet à Leers, s'est livré à des gestes inqualifiables sur une fillette de cinq ans qui a dû être examinée par un docteur. Ce triste individu a été mis en état d'arrestation et déféré au Parquet de Lille sous l'inculpation d'attentat aux mœurs.

LA MENDICITE EST INTERDITE

Dimanche matin, un groupe de mendiants s'étaient donnés rendez-vous aux abords immédiats de l'église St-Martin. Le brigadier de police Clement Delreux vint mettre un terme à leurs agissements et l'amena au poste central les nommés Angèle Colle, épouse Walez, 63 ans, ménagère, 292, rue Jules-Guesde; Jean Fauqueux, 7; son fils Waston Walle, 28 ans, même adresse; Edouard Desmarchelier, 59 ans, sans profession, 9 rue des Fondeurs; Jules Dendovers, 69 ans, pensionnaire de l'hospice Barbieux et Clémence Huygne, femme Cordebois, 74 ans, rue de Mouvaux, 101. Après les avoir interrogés, M. Wattel, commissaire de permanence les fit remettre en liberté mais ils feront l'objet de poursuites.

RENVERSEE PAR UN CYCLISTE

A l'angle du boulevard de Paris et de la rue du Moulin, Mme Cauliez, née Augustine Loosfeld, 83 ans, rue Ma Campagne, 54, a été tamponnée et renversée par la bicyclette de Mme Rasinnia Tomas, ménagère, 27, rue Danay à Leers qui venait de quitter la piste cyclable.

L'octogénaire, qui était blessée au cuir chevelu regagna son domicile après avoir reçu quelques soins dans la pharmacie Delporte. Son état n'est pas grave.

ENTRE POIDS LOURDS

Une violente collision s'est produite au début de l'après-midi de dimanche, vers 12 h. 45, à l'intersection du boulevard de Belfort et des rues de Lannoy et St-Jean. Un tramway C barré se dirigeant vers la place de la Liberté a pris en écharpe un autocar sortant du boulevard de Belfort. Par suite du choc qui s'ensuivit ce dernier véhicule fut projeté sur le trottoir de droite de la rue St-Jean sur lequel il se renversa dans un fracas de verre brisé. Par un heureux hasard il n'y eut aucun blessé dans cette voiture. Sur le tramway, seul le wattman Paul Delsalle était atteint de contusions sans gravité sur diverses parties du corps.

Cet accident a provoqué une certaine perturbation dans la circulation, et pendant plus d'une heure il fallut procéder au transbordement des voyageurs. Des dégâts matériels très importants ont été constatés par M. Wattel, commissaire de permanence, qui a ouvert une enquête. Signalons que la porte de l'immeuble 96, rue de Lannoy, a également été endommagée.

LA DISTRIBUTION DES FEUILLES DE TICKETS DE RAVITAILLEMENT

La distribution des feuilles de tickets de rationnement en pain, viande, matières grasses et légumes secs se poursuivra dans l'ordre suivant, salle Henri Wattremez, rue de l'Hospice, mardi 28 juillet : matin, de 8 h. 15 à 11 h. 45, 9.001 à 13.500 ; après-midi, de 14 h. 15 à 17 h. 45, 13.501 à 18.000.

Les retardataires ne pourront être servis que dans la journée du samedi 1er août, au matin, c'est-à-dire, de 8 h. 15 à 11 h. 45.

ETAT CIVIL

Naissances. — Violette Janssens, 27, rue de Condé, cour Catteau, 5 ; Maurice Hélle, 92, rue de la Fosse aux Chênes, cour de l'Aigle d'Or, 26; Annia Hennebert, 39, rue de la Fosse aux Chênes ; Gérard Robert, 103, rue Ma Campagne ; Henri Derveaux, 14, rue Henri Lefebvre ; Pauletta Roty, 14, rue Henri Lefebvre ; Lucien Sikora, 238, rue de Lannoy.

Publications. — Henri Gueville, tailleur d'habits, 8 bis, rue du Soubise, cour Saint-Jean, 37 et Raymonde Selembier, boîteuse, 2, rue St-Hubert ; Albert Scherpereel, professeur, 88, rue d'Inkermann et Marie-Thérèse Laemmel, s. p., de Temploeuve (Belgique), 46, rue Royale ; Bernard Mathon, délégué, de Mouvaux, 34, rue Verte et Thérèse Carlasimo, s. p., 17, rue Nain.

Décès. — Marie Haegeman Vve Vandekerckbove, 77 ans, 28, rue des Anges, cour Frère, 2 ; Georgine Peelle Vve Vanden Broecke, 83 ans, 8, rue de Bouvines, imp. Devernay, 4 ; Jules Boquet, 89 ans, rue de l'Ommelet, impasse Vernet, 13 ; Octavie Berezee Vve Vandenhoeke, 88 ans, 117, rue d'Avelghem ; Richard Nys, 51 ans, 26, rue Bayart ; Louis Kraj, 43 ans, rue de Bas Volsinage, imp. Dhalluin, 9 à Hem.

WASQUEHAL

Secours de chômage

Le paiement des secours de chômage aura lieu jeudi 30 juillet, à 14 h. 15, salle des fêtes rue de Roubaix pour le Capreau et à 15 h. 15, salle des fêtes, rue Jean-Macé, pour le Centre, dans l'ordre habituel.

CARTES DE CHEMIN DE FER POUR MUTILES

Les mutilés de guerre de 25 % et plus en possession d'une carte d'invalidité délivrée au cours du 2e trimestre 1936, sont tenus de demander le renouvellement à la mairie, 5e guichet, dès maintenant. Les intéressés doivent présenter leur livret de pension, la carte périmée et une photographie de 3 sur 4.

ŒUVRE DU SECOURS NATIONAL

Le Comité d'Entr'aide aux prisonniers qui s'occupe également depuis quelque temps du Secours National, organise chaque semaine deux permanences afin de rendre service aux familles exceptionnellement de passagerement dans le besoin. Ces deux permanences : l'une au Centre social, 1, place Gambetta, l'autre au Capreau, salle des Soupes Populaires, sont ouvertes le mardi et le vendredi de 10 à 11 heures.

Au Bureau de Perception. — Le bureau de perception de Croix-Wasquehal, 185 bis, Grande Rue, à Roubaix, sera ouvert mardi et vendredi de 9 h. à midi et de 14 à 18 h., ainsi que samedi matin de 9 h. à midi.

Service de la voirie. — La Commission de la voirie se réunira à la mairie mardi 28 juillet, de 14 h. 30 à 15 h. 30 pour l'examen des diverses demandes et pour fournir aux intéressés tous renseignements sur le règlement municipal de voirie, l'hygiène et la salubrité.

Recette Municipale. — Les bureaux de la Recette Municipale, 12, rue Ferrer, seront fermés le vendredi 31 juillet toute la journée en raison des opérations de fin de mois.

A la Famille du Prisonnier. — Mercredi 29 juillet, de 16 à 19 h., permanence au Centre social, 1, place Gambetta, pour les familles du Centre et samedi de 18 h. 30 à 17 h. 30, à la salle 2, rue Rosa-Bonheure, pour les familles du Capreau et de la Planche-au-Riez.

Visite médicale des nourrissons. — Le jeudi 30 juillet étant le 5e jeudi du mois, aucune consultation des nourrissons n'est prévue pour ce jour-là.

Logement et cantonnement de troupes. — Les habitants qui ont logé des troupes, cantonné des chevaux ou du matériel de l'armée allemande dans le courant du mois de juillet, sont invités à remettre à la mairie, bureau des Archives, le bon de réquisition qui leur a été délivré en vue du règlement des indemnités de logement. Dernier délai mercredi 5 août.

Etat civil. — **Naissance :** Jacques Flamey, 23 impasse du Beau Passage.

Décès : Clémence Dereuse, épouse Delahaye, 66 ans, 7 rue de la Fermes ; Henri Wadin, 77 ans, rue de Roubaix 55 bis.

CROIX

LA DISTRIBUTION DES FEUILLES DE TICKETS DE RAVITAILLEMENT

La distribution as fera comme suit :

1. De la feuille de pain ; 2. De la feuille de viande et matières grasses 3. De la feuille de légumes secs, denrées spéciales ; 4. De la feuille supplémentaire de savon pour les ouvriers accomplissant une besogne salissante.

Suppléments : les suppléments pour malades (régimes alimentaires spéciaux) seront retirés comme chaque mois, à la table des suppléments.

Futures mamans : une carte de grossesse leur sera délivrée. Avec les coupons attachés à celle-ci, elles retireront les mois suivants le supplément qui est accordé durant six mois. Cette carte sera donc présentée ultérieurement à chaque distribution. Cette carte ne sera pas délivrée aux femmes dont l'accouchement est prévu pour août.

Travailleurs lourds : ceux-ci ne doivent pas retirer les feuilles ordinaires. S'ils sont munis de la carte de travailleur lourd, dûment revêtue du cachet de l'entreprise pour le mois en causé, ils pourront retirer à une table spéciale, le feuillet de pain, viande et matières grasses et le feuillet de légumes secs denrées spéciales. Pour les nouveaux admis, il est rappelé que le feuilet de vin qu'ils ont pu obtenir comme consommateur ordinaire ne peut pas être échangé.

Bons d'alcool à brûler et bons de pétrole : les bons d'alcool à brûler précédents sur personnes régulièrement inscrites et se servant habituellement d'un réchaud à alcool sur présentation de la carte de charbon.

Les bons de pétrole seront retirés à la même table pour les inscrits.

Bons d'achat de pneus : Ces bons seront retirés sur présentation des convocations individuelles qui ont été adressées et d'une pièce d'identité.

Bons d'achat d'articles textiles et de chaussures. — Ces bons seront délivrés au cours de la distribution aux personnes convoquées salle municipale des fêtes, Grand Place :

Mardi 28 juillet, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h., 1 à 4.000 :

De 9 à 10 h. : 1re table, 1 à 150 ; 2e table, 1001 à 1150 ; 2e t., 2001 à 2.150 ; 4e t. 3001 à 2150.

De 10 à 11 h. : 1re t. 151 à 300 ; 2e t. 1151 à 1300 ; 3e t., 2151 à 2300 ; 4e t. 2151 à 3200.

De 11 à 12 h., 1re t., 201 à 450 ; 2e t. 1301 à 1450 ; 2e t. 2301 à 2450; 4e 3401 à 3450.

De 14 à 15 h., 1re t., 451 à 700 ; 2e t., 1451 à 1600; 2e t., 2451 à 2600; 4e t., 3451 à 3600.

De 15 à 18 h. : 1re t., 601 à 750 ; 2e t., 1601 à 1750 ; 2e t. 2601 à 2750; 4e t., 2601 à 3750.

De 16 à 17 h. : 1re t., 751 à 900; 2e t., 1751 à 1900; 3e t., 2751 à 2900; 4e t., 2751 à 3900.

De 17 à 17 h. 20 : 1re t., 901 à 1000 ; 2e t., 1901 à 2000 ; 2e t., 2901 à 3000 ; 4e t., 2901 à 4000.

BONS DE CHAUSSURES

Il est rappelé que les bons de demandes de chaussures sont toujours reçues du 1er au 5 de chaque mois. Aucune demande pour « Bon usage-ville femmes » ne pourra plus être reçue, le faible contingent de bons étant uniquement réservé désormais F.E. (futures mamans) dans la limite du contingent disponible. Les demandes sont examinées en cours de mois par la Commission qui ne peut en retenir qu'une faible partie et pour répondre aux besoins les plus sérieux et les plus urgents.

Les bons sont remis en fin de mois au cours de la distribution des feuillets de rationnement.

A ce sujet, les demandeurs sont informés qu'il ne sera plus à l'avenir adressé de convocation individuelle aux personnes admises.

Les demandes rejetées sont retournées aux intéressés. Les personnes qui ne recevront pas leur demande en retour auront donc à considérer (sauf erreur) qu'elles sont admises. Elles se présenteront donc à la table de remise des bons. Aucun avis d'admission ne sera adressé.

Combattants de la guerre 1939-1940. — Des formules de demande de l'indemnité forfaitaire (pécule individuel, indemnité de combat), sont à la disposition des intéressés à la mairie (1er étage, guichet 2).

Etat civil. — Naissance : Boudry Danielle, 27, rue de Constantine, née à la Maternité.

Décès : Emile Lefebvre, 91 ans, lithographe, rue Courbet, 111.

PAS DE BELLE
COIFFURE
SANS SAINE
CHEVELURE
Lavez vos cheveux
SHAMPOOING GIBBS
11.418

FLERS

Le ravitaillement

Distribution des tickets pour le mois d'Août aura lieu de 8 h. 30 à 11 h. 45 et de 14 à 17 h. 45.

Mercredi 29 Juillet, pour les rues : J.-B. Bonte, Jacquard, La Bruyère, J.-B. Catel, des Cottages, Anatole France, Molière, de la Paix, J. Jaurès à partir des numéros 3 et 74, Cousinerie à partir du numéro 101, H. Ghesquière, Sadi Carnot, Victor Hugo, Gambetta, L. Constant, La Fontaine, Avenue Le Nôtre de d'Epinoy.

Jeudi 30 Juillet, pour les rues : de Babylone, Jules Boucly, de la Concorde, G. Dubled, de l'Egalité, de Flandre, de Wasquehal, du Sart, Pasteur, du Breucq, des Teinturiers, d'Hem, Ed. Vaillant, Contour du Sart, du Recueil, des Villas, Avenue du Sart, Epinette.

Vendredi 31 Juillet, de 10 à 12 h. et de 16 à 16 h. : Remise des tickets de supplément aux malades (régimes alimentaires spéciaux).

Samedi 1er Août : de 10 à 12 h., pour les retardataires.

Détail des feuilles distribuées : pain et viande, légumes secs et denrées spéciales, savon supplémentaire.

Les professionnels, bénéficiaires du supplément de savon présenteront un nouveau certificat de l'employeur au moment de la distribution.

N.-B. — Le bureau du ravitaillement sera fermé pendant les deux jours de distribution (mercredi et jeudi).

HEM

Consultation des nourrissons. — La consultation des nourrissons aura lieu mardi 28 juillet, à 15 h., au petit dispensaire de la rue Victor Hugo.

Déclaration de volailles. — Les particuliers possesseurs de volailles sont tenus conformement aux instructions du 26 juin dernier d'en faire la déclaration en Mairie immédiatement.

LYS

Pour les prisonniers. — Le Comité organise deux grands jeux de boules à la platine qui auront lieu les 1er et 2 août, chez M. Jean-Baptiste Dellemme, Estaminet du Capitaine, rue du Vert-Pré, et chez M. Jules Geeraerd, Estaminet de la Descente, rue Jules Guesde. Ces jeux sont dotés chacun de 500 fr. de prix.

Aux mêmes endroits aura lieu des jeux de 421. Nombreux lots.

Colis du prisonnier. — En vue de l'expédition prochaine du 21e colis, les familles de prisonniers sont priées de déposer, salle du patronage, mardi 28 juillet, de 14 à 17 h., les étiquettes et la feuille d'expédition de la gare dûment remplie. Les familles qui désirent ajouter un complément à cet envoi sont invitées à le déposer aux jour et heures sus-indiquées.

LEERS

LE RAVITAILLEMENT

La distribution des tickets de ravitaillement pour le mois d'Août s'effectuera à la Mairie dans l'ordre ci-après :

Jeudi 20 juillet de 9 h. à midi, du n° 1 à 1.000 ; de 14 à 17 h., de 1.001 à 2.000 — Vendredi 31 de 9 h. à midi de 2.001 à 2.000 ; de 14 à 17 h. de 3.001 à la fin.

Les cartes individuelles d'alimentation seront exigées ainsi que les cartes spéciales délivrées aux travailleurs lourds.

BONS DE CHAUSSURES

Les contingents de chaussures pour hommes, femmes et enfants, dans les catégories Usage travail, usage ville, usage fatigue, sont épuisés actuellement.

La réception des demandes des bons de chaussures est, en conséquence, suspendue jusqu'à nouvel ordre. Toutefois, la distribution des bons de pantouffles et espadrilles continue.

TOUFFLERS

Les commandes de charbon

Le Consortium charbonnier informe la population de la commune de Toufflers que l'inscription des commandes de charbon se fera les 28, 29 et 30 juillet, au Grand Café.

La 28 juillet : rue de Willems, sentier du Faisan Gris, rue de Roubaix, imp. Jonville, rue de Saint-Bernard, rues L.-Gallet, des Trois-Frères-Ponthieu, imp. Drubbel, rue de la Lys, imp. du Lion-d'Or, chem. de la Citadelle, cité Loucheur.

La 29 juillet : rues de Leers, du Trieu-de-Quesnoy, pl. de la République, rue des champs, chem. du Nouveau-Monde, rues de l'Eglise, de Tournai, chm. Mitoyen, rue de Néchin.

HALLUIN

Un camion à gazogène prend feu dans un garage

350.000 francs de dégâts

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, vers 1 h. du matin, un vaste incendie a embrasé, pour l'anéantir, le garage de M. Beylemans, brasseur, 237, rue de Lille. Samedi soir, vers 11 h., le camion de la brasserie, qui fonctionne au gazogène, était rentré au garage.

Après avoir effectué, durant la journée, des livraisons en ville et dans les communes environnantes ; bien que l'appareil aménagé sur le camion soit protégé par une garantie d'amiante, on présume que ce dernier, qui devait être incandescent à la rentrée, lors de la mise en garage, aurait communiqué le feu à la carrosserie de la voiture, qui ensuite se communiqua au garage lui-même. M. Beylemans, qui, vers 1 h. 15, fut réveillé par le crépitement des flammes, alerta immédiatement le poste de secours de la Mairie.

Bientôt les pompiers, avec la célérité habituelle, sous les ordres du commandant Abel Vanoverscheide, mirent plusieurs lances en batterie. La violence du sinistre était telle que les braves soldats du feu durent se résigner à laisser la part du feu. Heureusement, le garage, qui est construit en deça de l'habitation, ne menaçait pas celle-ci.

L'AUTO ET LE GARGE SONT LA PROIE DES FLAMMES

Malgré l'énergique intervention des valeureux pompiers, le garage en moins d'une heure était complètement la proie des flammes. Après l'effondrement de la toiture, il ne reste que les pans de murs calcinés. Les dégâts, qui sont estimés à plus de 250.000 frs. sont couverts par l'assurance. Le camion et le garage ont été la proie des flammes.

Sur les lieux du sinistre, nous avons rencontré M. Georges Bouvier, l'actif et dévoué commissaire de police qui fit l'enquête d'usage.

Il n'avait pas de lumière. — Maurice Corman, 43 ans, marchand de lin, demeurant à Desselghem (B.), 14, rue Liébart, a été rencontré rue de Lille alors qu'il circulait sur une bicyclette le soir, démunie de feu blanc à l'avant et feu rouge à l'arrière. Contravention lui fut infligée.

Après la retraite. — Un mécanicien, Rémi Lameire, 23 ans, demeurant 2, Chemin de Loisel, a été rencontré par la police locale circulant en ville, rue Pasteur, après minuit. Le couvre-feu étant à 11 h., le noctambule fut gratifié d'une contravention.

Etat Civil. — Décès : Clara Vancoille, ménagère, 62 ans, 14, rue de la Rouge-Porte.

MARCQ-EN-BARŒUL

PAIEMENT DES SECOURS AUX HABITANTS PRIVES DE RESSOURCES

Le paiement des secours aux habitants privés de ressources aura lieu pour le secteur de Rouges-Barres, mardi 28 juillet, à 17 heures.

Vol du Vélo. — M. Alfred Delbergue, voyageur de commerce, demeurant à Wasquehal, 8, rue des Canotiers, a porté plainte pour vol de son vélo qui était déposé près de la porte du café H. Marescaux, Grand'Place.

HAZEBROUCK

Une Wattrelosienne écoulait des faux tickets de pain

La femme Hélène Rogé, 36 ans, domiciliée à Wattrelos, 9, rue de la Martelotte, effectuait depuis quelque temps de nombreux déplacements à Hazebrouck qui éveillèrent l'attention de la police. Elle portait 3 kilos de pain achetés à la boulangerie Debieu, avenue de Saint-Omer et se dirigeait vers la gare, en compagnie d'une autre personne, lorsque les agents l'invitèrent à les suivre au commissariat de police.

M. le Commissaire de police vérifia ses papiers et acquit rapidement la conviction que Mme Rogé se servait de faux tickets de pain.

Elle fut en effet trouvée en possession de deux fausses cartes déjà utilisées en partie et déclara les avoir achetées à Estampuis (Belgique) à un sieur Mouclin Emile, pour la somme de 100 fr. pièce.

Déférée au Parquet, la femme Rogé a été écrouée.

FUNERAILLES

LILLE. — Madame Georges REUBREZ-VROMANT, son épouse ;
Monsieur et Madame CHOQUET-REUBREZ, ses enfants ;
Mademoiselle Jacqueline CHOQUET ;
Monsieur Jacques CHOQUET, ses petits enfants ;
Monsieur et Madame REUBREZ-LEMAHIEU ;
Monsieur et Madame CARLIER-REUBREZ ;
Madame BIGET, sa frère, sœur, beau-frère et belle-sœur ;
Et toute la famille ;
Le Personnel de la Maison A. CARLIER ;
ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Georges REUBREZ

décédé à LILLE, le 25 Juillet 1942, dans sa 61e année, administré des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise.

Ils vous prient d'assister aux CONVOI et SERVICE qui auront lieu le **MERCREDI 29 JUILLET 1942, à DIX HEURES**, en l'église Saint-Michel, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de Lambersart (CANTELEU) pour être inhumé dans le caveau de famille.

Assemblée à la maison mortuaire, 258, rue Solférino, Lille, à 9 h. 45.

La famille recevra les condoléances à l'issue de la cérémonie religieuse.

Tramways E et L (arrêt Saint-Michel)

CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART

Pompes Funèbres Généralas, 88, rue Nationale, LILLE. — Tél. 713-75

30.903

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 5, rue Fidèle-Lehoucq (Téléphone 4.85) sont ouverts au public tous les jours de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 18 heures.

DISTRIBUTION DES TICKETS D'ALIMENTATION

PERIODE DU 1er AU 31 AOUT
SECTEUR 7

Ecole Maternelle, rue Kallermann

Mardi 28 juillet. — De 8 h. 30 à 9 h. 30 : rues Amiens, Arago, Archimède, Arcole, Athènes, Auber (et cours).

De 9 h. 30 à 10 h. 30 : r. Baille, Appartements Baille, Basse (4 à 94) et cours, Beaumarchais, Carvin, Cassel.

De 10 h. 30 à 11 h. 30 : r. Chaptal, Clocher, Cronstadt, Cymbale.

De 14 à 15 h. : rues Descartes, Dijon, Duguesclin, Dupleix, Dupuytren (et cours), Fénelon, Francis-de-Pressence.

De 15 à 18 h. : rues de Gand (83 à 319 et 68 à 229) et cours, chaussée Fernand-Forest (50 à la fin et impairs), Général-Dampierre.

De 16 à 17 h. : rues Houchard (43 à la fin et 44 à la fin), Ingres, Isly.

Mercredi 29 juillet. — De 8 h. 30 à 9 h. 30: rues Jean-Bart, Jenner, Jules-Guesde, Kellermann, La Fontaine, La Pérouse, La Tour d'Auvergne, Mâcon.

De 9 h. 30 à 10 h. 30 : rues Madagascar (35 à la fin et 32 à la fin), Madrid, Malcense 147 à 203 et 32 à 236), Maraîchers, Milan, Montaigne.

De 10 h. 30 à 11 h. 30 : rues Moscou, Contour N.-D. de Lourdes, rues Odessa, Phalempin, place des Phalempins.

De 14 à 15 h. : rues Pont-Rompu, Prairie (1 à 63 et 2 à 16) et cours, Racine (et cours), Récolte, Riga, Rivoli, Roses.

De 15 à 18 h. : rues Rossini, St-Blaise (et cours), St-Louis, Saint-Pétersbourg, Souvenir.

De 16 à 17 h. : Rues Tonkin, Turgot, Vélodrome (et cours), Vichy.

SECTEUR 10

Ecole Municipale des filles Rue du Dragon.

Mardi 28 juillet. — De 8 h. 20 à 9 h. 30 : rues Alma, Alsace, Angleterre, Austerlitz, Armentières.

De 9 h. 30 à 10 h. 30 : rues Anvers, Bapaume.

De 10 h. 30 à 11 h. 30 : r. Blanche-Porte (et cours).

De 14 à 15 h. : rues Boulogne, Bradford, Calais, Clinquet (5 à 49 et 2 à 54), Coulons.

De 15 à 18 h. : rues Dragon, Dunkerque.

De 16 à 17 h. : rues Debuchy, Epinette (148 à 154), Franes, Haubourdin, Hoche, Jacquard.

Mercredi 29 juillet. — De 8 h. 30 à 9 h. 30 : rues Lille, Lacépède.

De 9 h. 30 à 10 h. 30 : place Leverrier, rues Leverrier, Lorraine, Neuve, Paris.

De 10 h. 20 à 11 h. 20 : avenue Maurel, rues Petit-Village, Philippe-de-Girard, Sergent-Bobillot, Valenciennes, Vigne.

LA SAINT CHRISTOPHE

En raison des circonstances, la Saint-Christophe n'a pas été fêtée cette année avec tout l'éclat auquel nous sommes accoutumés. Seule une messe dite à 11 h. 30, en l'église qui porte le nom du Saint cher aux automobilistes... et aux Tourquennois, marqua cette belle journée, prétexte, auparavant, de nombreuses réjouissances de toutes sortes.

Dans le chœur de l'église, nous avons remarqué la présence de M. Marescaux, député-maire, entouré des représentants de tous les corps constitués de la ville, qui donnaient ainsi, à cette cérémonie religieuse, un caractère officiel.

Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Leroux, supérieur du Collège Jeanne d'Arc, à Lille.

Ainsi la Saint-Christophe est passée... En ce jour, les Tourquennois n'ont pu manquer de se remémorer les belles heures d'antan, et de souhaiter qu'elle reviennent bientôt.

LES NOCES D'OR DES ÉPOUX MAFAIT-DUTERTRE

Ainsi que nous l'avons annoncé, les époux Mafait-Dutertre qui, après une longue vie de labeur et d'honnêteté se sont retirés aux vieux ménages à l'Hospice de la rue d'Havré, ont célébré ce lundi matin le 50e anniversaire de leur mariage.

Après une messe dite à leur intention en l'église Saint-Christophe, les jubilaires assistèrent à une réception organisée en leur faveur en la grande salle des mariages de l'Hôtel de Ville où ils furent accueillis par M. Marescaux, député-maire, entouré de ses adjoints et des membres de l'Administration municipale.

Après avoir félicité les époux Mafait-Dutertre, M. Marescaux se plut à souligner leur longue vie de travail et leur magnifique descendance.

Après cette réception les vénérables vieillards retrouvèrent leur famille avec laquelle ils passeront dans la joie ce beau jour anniversaire.

La destruction du doryphore

Le Maire de Tourcoing rappelle à ses concitoyens que, par ordre des autorités allemandes, toute plantation de pommes de terre dans laquelle la présence du doryphora a été constatée, doit être immédiatement signalée, sous peine de sanctions sévères, à la mairie, bureau de l'Etat Civil et des Affaires militaires (service agricole).

La réunion trimestrielle de la Société d'Horticulture

Un très nombreux public était présent, hier, dimanche, en la salle d'auditions du Conservatoire de Musique, où avait lieu la réunion générale trimestrielle de la Société d'Horticulture. Cette séance se déroula sous la présidence de M. Jules Vandamme, vice-président ; M. André Mathon-Trentesaux ayant été inopinément empêché.

En ouvrant la séance, M. Vandamme prononça un bel éloge funèbre de M. Jules Flament, décédé dernièrement et qui fut l'un des pionniers de la Société.

La parole est ensuite donné à M. Van den Bosch, président du Cercle Horticole de Wattrelos, qui fera une très intéressante causerie sur les différents travaux de la saison. Les auditeurs ne manquèrent pas de manifester leur satisfaction envers celui qui, par ses airs et conseils éclairés, les aide dans leur tâche.

Ensuite, et au milieu des acclamations de l'assistance, M. Vandamme félicita M. Paul Ballois, secrétaire, de sa nomination comme conseiller-délégué, poste dans lequel il ne peut manquer de faire valoir ses qualités d'organisateur, et de manifester le bon esprit qu'on lui connaît.

M. Paul Ballois prit alors la parole et annonça que la bibliothèque, installée au siège, café Blain, rue Nationale, serait ouverte le premier samedi de chaque mois, de 17 h. à 19 h., où M. Léon Tillol, horticulteur diplômé se tiendra en permanence et éclairera les sociétaires de ses conseils autorisés.

La réunion se termina par une tombola dotée de nombreux et riches lots.

A l'issue de la réunion une quête faite par M. Paul Ballois au bénéfice des prisonniers rapporta la coquette somme de 1.075 fr.

Indemnités forfaitaires de combat

Il est porté à la connaissance des intéressés que les imprimés nécessaires à la demande d'allocation de l'indemnité forfaitaire de combat sont déposés à la mairie de Tourcoing, bureau militaire, guichet n. 1 où ils peuvent les retirer tous les jours de la semaine de 9 h. à midi et de 14 à 17 h., sauf le samedi après-midi.

RETRAITES OUVRIÈRES ET PAYSANNES

DELIVRANCE DES CERTIFICATS DE VIE

Les retraités de la Caisse nationale de retraites pour la vieillesse (loi du 5 avril 1910 sur les R.O.P.) sont invités à se présenter à la Mairie, bureau du contrôle des étrangers, munis de leur titre pour l'établissement de leur certificat de vie, mardi 28 juillet.

Ceux d'entre eux qui bénéficient de la retraite des « vieux travailleurs » joindront à leur titre de retraites ouvrières celui de liquidation de l'allocation aux vieux travailleurs qu'ils ont reçu de la Caisse des dépôts et consignations. Ceux qui touchent une majoration de 250 fr. pour leur conjoint à charge sont priés de se faire accompagner par celui-ci.

LE RAMASSAGE DES DEBRIS DE VERRE

Le service de l'ébouage ramassera mardi prochain 28 courant les débris de verre uniquement.

Les habitants sont donc priés de ne pas présenter d'autres déchets ce jour-là.

Ce ramassage de débris de verre se continuera par la suite au fur et à mesure de la réparation des dommages. Un avis dans la presse indiquera les jours en temps opportun.

Avoir des varices... et devoir « faire la queue »

Pour la ménagère affligée de varices, les longues attentes debout sont un supplice. Quel soulagement si elle prenait des Gouttes Florides ! Avec ce remède végétal, le sang circule mieux. Les jambes paraissent plus légères. Les Gouttes Florides sont excellentes aussi contre vapeurs, vertiges, troubles du retour d'âge. Le flacon pour trois semaines : 14 frs 30. Toutes Pharmacies. 11.248

Sociétés et Comités

FAMILLE DU SOLDAT TOURQUENNOIS. — Le Bureau de la Famille a reçu les dons ci-après : a) 2.000 fr., don des Amis du Dimanche 12 juillet ; b) 1.100 fr., collecte faite au concert du 12 juillet, donné par l'Harmonie Municipale ; c) 500 fr., don de M. Charles Desroussaux, rue de Gand.

— 36 —

LA DAME AUX CAMÉLIAS

Par Alexandre DUMAS Fils

Je donnai à mon domestique mon adresse à la campagne, en lui recommandant de m'apporter la première lettre qui serait timbrée de la ville de C..., puis je repartis aussitôt pour Bougival.

Marguerite m'attendait à la porte du jardin.

Son regard exprimait l'inquiétude. Elle me sauta au cou, et ne put s'empêcher de me dire :

— As-tu vu Prudence ?

— Non.

— Tu as été bien longtemps à Paris ?

— J'ai trouvé des lettres de mon père auxquel il m'a fallu répondre.

Quelques instants après, Nanine entra tout essoufflée. Marguerite se leva et alla lui parler bas.

Quand Nanine fut sortie, Marguerite me dit, en se rasseyant près de moi et en me prenant la main :

— Pourquoi m'as-tu trompée ? Tu es allé chez Prudence.

— Qui te l'a dit ?

— Nanine.

— Et d'où le sait-elle ?

— Elle t'a suivi.

— Tu lui avais donc dit de me suivre ?

— Oui. J'ai pensé qu'il fallait un motif puissant pour te faire aller ainsi à Paris, toi qui ne m'as pas quittée depuis quatre mois. Je craignais qu'il ne te fût arrivé un malheur, ou que peut-être tu n'allasses voir une autre femme.

— Enfant !

— Je suis rassurée maintenant. Je sais ce que tu as fait, mais je ne sais pas encore ce que l'on t'a dit.

Je montrai à Marguerite la lettre de mon père.

— Ce n'est pas cela que je te demande : ce que je voudrais savoir, c'est pourquoi tu es allé chez Prudence.

— Pour la voir.

— Tu mens, mon ami.

— Eh bien, je suis allé lui demander si le cheval allait mieux, et si elle n'avait plus besoin de ton cachemire, ni de tes bijoux.

Marguerite rougit mais elle ne répondit pas.

— Et, continua-je, j'ai appris l'usage que tu avais fait des chevaux, des cachemires et des diamants.

— Et tu m'en veux ?

— Je t'en veux de ne pas avoir eu l'idée de me demander ce dont tu avais besoin.

Dans une liaison comme la nôtre, si la femme a encore un peu de dignité, elle doit s'imposer tous les sacrifices possibles plutôt que de demander de l'argent à son amant et de donner un côté vénal à son amour. Tu m'aimes, j'en suis sûre, mais tu ne sais pas combien est léger le fil qui retient dans le cœur l'amour que l'on a pour des filles comme moi. Qui sait ? peut-être dans un jour de gêne ou d'ennui, te serais-tu figuré voir dans notre liaison un calcul hablement combiné ! Prudence est une bavarde. Qu'avais-je besoin de ces chevaux ? J'ai fait une économie en les vendant ; je puis bien m'en passer, et je ne dépense plus rien pour eux : pourvu que tu m'aimes, c'est tout ce que je demande, et tu m'aimeras autant sans chevaux, sans cachemires et sans diamants.

Tout cela était dit d'un ton si naturel, que j'avais les larmes dans les yeux en l'écoutant.

— Mais, ma bonne Marguerite, répondis-je en pressant avec amour les mains de ma maîtresse, tu savais bien qu'un jour j'apprendrais ce sacrifice, et que, le jour où je l'apprendrais, je ne le souffrirais pas.

— Pourquoi cela ?

— Parce que, chère enfant, je n'entends pas que l'affection que tu veux bien avoir pour moi te prive même d'un bijou. Je ne veux pas, moi non plus, que dans un moment de gêne ou d'ennui, tu puisses réfléchir que si tu vivais avec un autre homme ces moments n'existeraient pas, et que tu te repentes, ne fût-ce qu'une min